



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36 - www.cif-ffc.org

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION ANS D'ILE-DE-FRANCE 20 MAI 2026

Elus :

- Daniel TARDIVEAU (Réfèrent ANS Ile-de-France).

Bénévoles licenciés, membres de la commission ANS :

- Olivier CHARRIER (Spécialiste du BMX et des clubs émergents).
- Bruno VEILLE (Spécialiste du Cyclo-Cross, de la Route, de la Piste en charge de la vérification des pièces administratives et vérificateur des actions réalisées).

Personnel administratif du comité régional :

- Baptiste GOUILLAT (Responsable des Activités et du Développement en charge des dossiers ANS au Comité d'Ile-de-France de Cyclisme).
- Marc LOUIS (Chargé du contrôle financier des dossiers ANS).
- David LOUVET (Manager Technique Territorial du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme).

Le mercredi 20 mai 2026 à 19h30, les membres de la commission ANS – Ile-de-France se sont réunies afin d'analyser les demandes de subventions déposées par les clubs.

Les travaux de la commission se sont conclus à 22h30.

Ordre du jour : analyse des projets clubs validés.

En préambule de cette réunion, Baptiste GOUILLAT rappelle les contours d'analyse des dossiers fondés sur le lien avec le projet de développement et de formation régional qui s'articule autour du Savoir Rouler à Vélo, au développement de la pratique sportive sous toutes ses formes (cyclisme féminin, développement des disciplines émergentes, accompagnement et soutien des disciplines du BMX, de la Piste et du VTT, RSE et recyclage de matériel).

Bruno VEILLE précise qu'il a vérifié les pièces administratives en lien avec Marc LOUIS. Bruno VEILLE s'est chargé d'une première analyse des dossiers notamment en vérifiant que les actions avaient bien été réalisées sur le terrain en 2025.

Un contrôle a été fait sur l'intégralité des dossiers concernant l'attestation sur l'honneur « Article 9 : 100 % licenciés » ; à l'issue de la réunion, 14 clubs ont été relancés pour que le Comité d'Ile-de-France puisse disposer de cette attestation. En effet, beaucoup de clubs ne savaient pas où déposer cette attestation. Pour la prochaine campagne, il apparaît de définir le lieu plus clairement de dépôt de cette attestation qui peut-être, par exemple, ajoutée dans les documents administratifs du club dans le compte asso.

Seul, l'US Maule Cyclisme n'a pas délivré d'attestation « Article 9 : 100 % licenciés » ; par conséquent, le dossier n'a pas été étudié car il ne respecte pas les demandes de pièces administratives.

21 dossiers ont été étudiés (+1 par rapport à l'an dernier) pour 35 actions ; l'action présentée

par le Team Cycliste Morangis au titre des Ambassadrices a été intégrée à l'action du Comité d'Ile-de-France « Vivre Vélo au Féminin ».

Les demandes sont acceptées pour les projets étant considérés comme fiables et réalistes compte-tenu des capacités des associations. Dans le cadre de l'analyse des dossiers, il est difficile de juger les dossiers des clubs omnisports car le dossier est réalisé par le club omnisports cadre et non l'association sportive de terrain. Il nous est difficile de savoir si les actions sont bien réalisées.

Répartition des thématiques choisies par les clubs :

Ecole Française de Cyclisme : 9 actions (26 % des dossiers).

Vélo au Féminin : 7 actions (20 % des dossiers).

Citoyenneté (prévention, environnement, mobilité) : 7 actions (20 % des dossiers).

Savoir Rouler à Vélo : 5 actions (14 % des dossiers).

Cyclisme Santé : 4 actions (11 % des dossiers).

Manifestations Cyclistes et Animations Sportives dans les disciplines émergentes : 3 actions (9 %).

Pour l'an prochain, la Commission ANS – Ile-de-France souhaiterait :

- Savoir combien d'attestation de Savoir Rouler à Vélo chaque club a enregistré sur la plateforme afin d'avoir une vision encore plus fine des actions concrètement réalisées sur le terrain.
- Que l'action concernant les animations et manifestations sportives puissent être élargies par rapport à la spécificité des territoires notamment pour l'Ile-de-France à la piste et aux cyclosporives.

Enfin, le travail de fonds mené par la Commission ANS Ile-de-France depuis 4 ans auprès des clubs de BMX est entrain de payer avec un club ayant fait une demande : Val BMX. De même, pour les disciplines émergentes : le VTT Val d'Essonne (Trial, DH), le CSM Puteaux (Cyclisme Artistique) ont déposées un dossier.

Fait à Montigny le Bretonneux, le mercredi 20 mai 2026.

Daniel TARDIVEAU
Référent ANS du Comité d'Ile-de-France de
Cyclisme

Comité d'Ile de France de
Cyclisme de la FFC
1 rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
iledefrance@ffc.fr - 01 81 88 08 36

